

PROCÈS SIMULÉ EN DROIT DE LA FAMILLE

SOCIÉTÉ DE L'AIDE À L'ENFANCE C. D.F. ET A.F.



SCÉNARIO: <i>SOCIÉTÉ DE L'AIDE À L'ENFANCE C. D.F. ET A.F.</i>	PAGE
Joueurs clés	2
Scénario des faits	3 - 5
Loi pertinente	6 - 11
Échéancier du procès simulé	12
Renseignements généraux pour les témoins	13 - 27
LA PRÉPARATION DES RÔLES	PAGE
La préparation d'un procès simulé	1 - 11
Tableau : Durée d'un procès simulé en droit de la famille	12
Protocole	13 - 14
Trousse pour la préparation des rôles de:	
Avocat du requérant et avocat de l'intimé	15 - 18
Juge	19
Agent des services judiciaires	19
Greffier	20 - 21
BÉNÉVOLE DU SECTEUR DE LA JUSTICE	PAGE
Objectifs du procès simulé	1
Échéancier	2
Renseignements pour :	
Les instructeurs des avocats	3 - 4
Les juges des procès simulés	5 - 6



Pour chacun des procès simulés du ROEJ, les trois trousse suivantes sont disponibles :

- » Un **scénario** de procès simulé du ROEJ
- » Une trousse du ROEJ sur **la préparation d'un procès simulé**
- » Une trousse du ROEJ à **l'intention du bénévole du secteur de justice** au sujet du procès simulé

Les élèves doivent avoir les trousse du **scénario** et de la **préparation de rôle**.

Les bénévoles du secteur de justice, les enseignants et les organisateurs doivent avoir les trois trousse.

PROCÈS SIMULÉ EN DROIT DE LA FAMILLE

SCÉNARIO: SOCIÉTÉ DE L'AIDE À L'ENFANCE C. D.F. ET A.F.



THIS PACKAGE CONTAINS:	PAGE
Joueurs clés	2
Scénario des faits	3 - 5
Loi pertinente	6 - 11
Échéancier du procès simulé	12
Information personnelle des témoins	13 - 27

Pour chacun des procès civils simulés du ROEJ, les trois troussees suivantes sont disponibles :

- » Un scénario de procès civil simulé du ROEJ
- » Une trousse du ROEJ sur la préparation d'un procès civil simulé
- » Une trousse du ROEJ à l'intention du bénévole du secteur de justice au sujet du procès criminel simulé

Les élèves doivent avoir les troussees du scénario et de la préparation de rôle.

Les bénévoles du secteur de justice, les enseignants et les organisateurs doivent avoir les trois troussees.

SOCIÉTÉ DE L'AIDE À L'ENFANCE C. D.F. ET A.F.

» Protection de l'enfant

JOUEURS CLÉS

1. **DeShae Frederick** (mère, intimée no 1)
2. **Alejo Ferrer** (père, intimé no 2)
3. **Cameron Michaels** (Travailleur de la société de l'aide à l'enfance, témoin de la requérante)
4. **Sylvia Pereira** (mère nourricière, témoin de la requérante)
5. **Alex Chin** (le nouveau petit ami de DeShae, témoin de l'intimée no 1)
6. **Avocats de la requérante** (4)
7. **Avocats des intimés** (4-8)
8. **Juge** (peut être joué par un étudiant, un enseignant, un juge ou un avocat)
9. **Responsable des services judiciaires** (assure le maintien de l'ordre au tribunal) (facultatif)
10. **Greffier** (vient en aide au juge) (facultatif)

QUE C'EST-IL PASSÉ?

Christopher était âgé de deux mois lorsqu'il s'est fait appréhendé par la Société de l'aide à l'enfance. Sa mère, DeShae Frederick est âgée de 17 ans et son père Alejo Ferrer a 19 ans. La Société de l'aide à l'enfance (SAE) a placé Christopher avec une mère d'une famille d'accueil, Sylvia Pereira.

La SAE a jugé que Christopher avait besoin de protection en vertu du sous-alinéa 37(2)(b)(i) de la Loi sur les services à l'enfance et à la famille. Ils ont déclaré qu'il existait un risque que Christopher allait « subir des maux physiques infligés par la personne qui en est responsable » ou « causés par le défaut de cette personne de lui fournir des soins, de subvenir à ses besoins, de le surveiller ou de le protéger convenablement ». Christopher a été mis sous la garde de la société pour une période de sept mois avec des conditions spécifiques y compris l'obligation que les parents subissent une évaluation de leur capacité parentale.

À l'époque, DeShae et Alejo étaient d'accord que Christopher avait besoin de protection. Un juge a rendu une ordonnance confirmant que Christopher était un enfant en besoin de protection et le plaçant dans une famille d'accueil.

Sept mois plus tard, la SAE a fait une demande de révision du statut de l'enfant au tribunal en vertu du sous-alinéa 64(2)a). Chacun des parents a l'occasion de fournir une réponse et un plan parental au tribunal.

LES PARENTS: DESHAE ET ALEJO

DeShae a eu de la difficulté dans son enfance. Son père la battait et l'insultait. La mère de DeShae a tenté sans succès de protéger DeShae. DeShae a eu recours à l'alcool pour oublier son enfance difficile. Elle a eu aussi des relations avec des hommes qui étaient portés à l'alcool et qui avaient parfois recours à de la violence.

DeShae a fait la rencontre d'Alejo par l'entremise d'un ami. Ils se sont souvent chamaillés lorsqu'ils buvaient. Alejo fume de la marijuana à chaque jour. Alejo a un casier judiciaire et ne travaille pas. Il a un autre enfant avec une autre femme. Il ne voit pas son autre enfant.

DeShae a un casier judiciaire parce qu'elle a communiqué avec Alejo en violation de ses conditions de probation lorsqu'elle a été accusée de voie de fait en milieu familial. On lui a imposé une peine d'un jour d'emprisonnement assortie d'une probation de 18 mois.

DeShae et Alejo étaient un couple depuis un an lorsque Christopher est né. Ils se sont séparés lorsque Christopher a été appréhendé et DeShae a fréquenté une autre personne dénommée Alex Chin. Il est âgé de 20 ans et il travaille dans une mercerie pour hommes.

DeShae a présenté sa réponse et son plan de soins. Elle désire obtenir une ordonnance de supervision et la garde de son enfant. Elle prévoit habiter avec sa mère et ensuite déménager dans son propre appartement avec Christopher une fois que la SAE est satisfaite de ses habiletés parentales.

Alejo a aussi déposé ses réponses et son plan de soins. Il désire une ordonnance confiant la garde de Christopher à son frère et sa belle-sœur sous la supervision de la SAE.

La conduite de DeShae est sans reproche depuis que Christopher a été appréhendé. Elle a cessé de fumer, elle a participé à un programme de gestion de la colère et à un cours d'habiletés parentales, elle ne consomme plus de drogue et d'alcool et elle n'habite plus avec Alejo. Elle a réussi un programme de désintoxication à l'alcool.

DeShae a reconnu qu'elle a connu des relations malsaines dans le passé. Elle ne voit plus Alejo, le père de Christopher. Son nouveau partenaire, Alex, n'a pas d'antécédent judiciaire ou d'historique de violence. Il n'y a pas d'élément de preuve de dispute ou de violence entre DeShae et Alex.

DeShae doit voyager une longue distance pour visiter son fils. Elle doit prendre le métro pendant un trajet de 40 minutes et un autobus qui prend 35 minutes de plus. Elle n'a jamais manqué de visite avec son fils.

Alejo n'a jamais visité son fils.

LA SOCIÉTÉ DE L'AIDE À L'ENFANCE

Malgré le succès de DeShae, la SAE a des préoccupations. La Société s'inquiète que DeShae a une historique importante d'abus d'alcool et qu'elle va recommencer à boire si Christopher retourne habiter avec elle. Son attirance envers les hommes abusifs les inquiète également puisqu'ils ont peur que DeShae se retrouve dans une autre relation abusive. Ils ne trouvent pas que la durée de sa relation avec Alex ait été assez longue pour établir que DeShae a changé.

Également, la SAE s'inquiète au sujet de son problème de colère. Il y a eu un incident lorsque Cameron Michaels, travailleur de la Société de l'aide à l'enfance,

a téléphoné DeShae pour lui parler au sujet de Christopher. Le travailleur a dit à DeShae que la SAE était préoccupée par son jeune âge, son historique de consommation d'alcool, les disputes avec les hommes dans sa vie et sa capacité d'être une mère « convenable » pour Christopher et s'il pouvait être en sécurité avec elle. DeShae s'était alors mise à crier et avait dit au travailleur que personne ne lui enlèverait son enfant. Elle a ensuite raccroché. Le travailleur avait ensuite déclaré qu'il ne se sentait pas en sécurité en présence de DeShae.

QUE S'EST-IL PASSÉ?

Cameron Michaels a supervisé les visites entre DeShae et Christopher. Les notes de Cameron indiquent que DeShae était toujours ponctuelle lors des visites avec Christopher et qu'elle n'a jamais annulé ou manqué un rendez-vous. Elle a fait des efforts pour rendre sécuritaire la maison de sa mère lorsque les visites avaient lieu chez sa mère. Elle est très affectueuse avec Christopher, l'embrasse, lui fait des caresses et tente de le reconforter lorsqu'il en a besoin. Toutefois, Cameron a aussi noté que DeShae était hésitante avec Christopher dans le bureau de la SAE pendant les visites supervisées. Elle réagissait lentement lorsqu'il pleurait et semblait frustrée lorsque ses pleurs se prolongeaient.

LA MÈRE DE FAMILLE D'ACCUEIL: SYLVIA

La mère de famille d'accueil, Sylvia, a aussi pris des notes lors des visites de DeShae avec Christopher. Elle conduit Christopher une fois par semaine à ses visites du jeudi avec sa mère. Elle a déclaré que DeShae était toujours présente et qu'elle prend Christopher et l'embrasse et que celui-ci semble heureux lors des visites. Elle remarque que Christopher a pris beaucoup de maturité et que DeShae est beaucoup plus maternelle que lorsque Christopher était plus jeune. Sylvia ajoute que DeShae lui pose plusieurs questions sur l'élevage des enfants, veut tout savoir au sujet de Christopher et qu'elle est enthousiaste en ce qui concerne ses progrès.

QUESTION EN LITIGE:

- Quelle ordonnance le juge devrait-il rendre à la révision du statut? Est-ce que Christopher devrait être confié à DeShae, à Alejo ou à l'État? Y a-t-il une autre alternative?

LA LOI

LA LOI SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

OBLIGATION DE SIGNALEMENT D'UN ENFANT EN BESOIN DE PROTECTION

La Loi sur les services à l'enfance et à la famille (LSEF) prévoit que toute personne en Ontario a le devoir de signaler à la Société de l'aide à l'enfance (SAE) toute situation de mauvais traitement ou de négligence d'un enfant.

L'article 72 de la *LSEF* prévoit que si une personne, y compris une personne qui exerce des fonctions professionnelles ou officielles en ce qui concerne les enfants, a des motifs raisonnables de soupçonner qu'il y a un risque qu'un enfant subisse un préjudice, cette personne est tenue de signaler cette situation à la SAE.

Lorsque la SAE reçoit un appel, un travailleur de la SAE ouvre un dossier. Ils peuvent décider de rendre visite à l'enfant et aux parents. Le travailleur peut donner un avertissement aux parents et demander qu'ils changent leur comportement.

Le travailleur peut aussi demander aux parents de participer à un « service de soins temporaires »- une entente selon laquelle la SAE travaille avec les parents pour améliorer la sécurité et le bien-être de l'enfant. Toutefois, si le travailleur juge que l'enfant a besoin de protection et qu'il y a un risque pour la sécurité et la santé de l'enfant, le travailleur peut appréhender l'enfant (par. 40 (7)). Dans l'alternative, le travailleur peut faire une demande au tribunal pour faire appréhender l'enfant (par. 40(1)).

ENTENTES VOLONTAIRES

Une famille peut vouloir travailler avec la Société de l'aide à l'enfance de façon volontaire. Une entente peut être rédigée entre les parents et la SAE indiquant ce que chaque partie fera. À titre d'exemple, la SAE peut demander aux parents d'assister à une classe d'habiletés parentales ou demander à l'enfant de subir une évaluation scolaire. Dans l'alternative, la SAE peut fournir un travailleur de soutien aux parents pour les aider avec la situation à la maison. La SAE va faire le suivi avec la famille pendant ce temps mais le dossier ne se rendra pas devant le tribunal. L'entente sera d'une durée déterminée et peut être terminée ou renouvelée.

COMMENT DÉBUTENT LES PROCÉDURES POUR LA PROTECTION DE L'ENFANT

La SAE peut appréhender ou enlever l'enfant de son milieu familial si ses agents croient qu'il existe des problèmes graves qui ne peuvent pas être résolus pen-

dant que l'enfant demeure chez lui. Une appréhension peut se faire sans mandat si la SAE juge que la situation est urgente. Si l'enfant est appréhendé, la SAE doit aller au tribunal dans un délai de cinq jours de la date de l'appréhension.

La SAE peut aussi s'impliquer avec des familles qui éprouvent des difficultés lorsque celles-ci peuvent être résolues sans que les enfants soient retirés de la maison. Par exemple, si la préoccupation est qu'un parent fait une consommation excessive de drogue ou d'alcool, il est possible que l'enfant puisse demeurer à la maison si un autre membre de la famille vient demeurer à la maison et supervise la relation du parent avec l'enfant. La SAE peut aussi décider qu'un problème peut être résolu en faisant un suivi avec la famille et en recommandant des services tels que le counselling.

Si la SAE appréhende l'enfant, la SAE et les parents doivent se présenter au tribunal dans un délai de cinq jours pour discuter de la cause avec un juge à l'intérieur d'une « audience sur les soins temporaires et au sujet de la garde ». Les parents auront 30 jours pour répondre aux allégations de la SAE.

LA LOI

Les motifs pour lesquels un enfant peut être jugé comme « ayant besoin de protection » se trouvent au paragraphe 37(2) de la Loi sur les services à l'enfance et à la famille. Malgré que les motifs comprennent les maux physiques, émotifs et sexuels, la Loi permet également au tribunal de faire une détermination que l'enfant est « un enfant ayant besoin de protection » si l'enfant risque de subir des mauvais traitements.

AUDIENCES, DÉTERMINATIONS ET DÉCISIONS

Une audience en vertu de l'art.57 de la *LSEF* se déroule en 2 parties : En premier lieu, le tribunal détermine si l'enfant a besoin de protection en vertu du par. 37(2) de la *LSEF* (étape de la « détermination ») et ensuite le tribunal rend une ordonnance pour traiter du besoin de protection (l'étape de la « décision »). L'ordonnance doit être dans l'intérêt véritable de l'enfant en vertu du par. 37(1). À titre d'exemple, l'ordonnance peut déclarer que l'enfant a besoin de protection parce que la consommation de drogue du parent l'empêche de prendre soin de l'enfant. La décision est l'ordonnance du tribunal que l'enfant demeure avec les grands-parents pour une période de six mois et que la visite du parent soit supervisée pendant cette période.

PUPILLE TEMPORAIRE C. PUPILLE PERMANENTE

Si l'enfant est retiré de la garde de ses parents et que l'enfant ne peut pas être placé chez un autre membre de la famille, la SAE peut demander une ordonnance que l'enfant soit déclaré « pupille de la société » ou pupille temporaire de la SAE. Si l'enfant est âgé de moins de six ans, l'ordonnance ne doit pas dépasser 12 mois. Si un enfant est âgé de plus de six ans, l'ordonnance peut être d'une durée de vingt quatre mois (le tribunal a le pouvoir discrétionnaire de prolonger ces délais dans un cas approprié). Ces dates sont importantes parce que la loi exige que la SAE élabore une planification permanente pour l'enfant à la fin de cette période, par exemple, retourner l'enfant à ses parents ou en faire un pupille permanent de la couronne ou de la SAE. Lorsqu'un enfant devient une pupille de la couronne, l'enfant peut être adopté et un parent peut perdre tous ses droits à l'égard de l'enfant.

APPELS

Toutes les décisions du tribunal relatives à la protection de l'enfant peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un appel au tribunal.

REQUÊTES POUR LA RÉVISION DE STATUT

Les requêtes pour la révision de statut (art.64) peuvent être présentées par la SAE dans un délai de 30 jours de l'expiration d'une ordonnance en vertu de l'art. 57 pour demander une révision du statut de l'ordonnance du tribunal. Elle peut être présentée plus tôt par une des parties ou par l'enfant si une partie importante du plan de la SAE n'a pas été exécutée. Le tribunal doit décider si les motifs pour l'ordonnance initiale existent encore, sinon l'ordonnance peut se terminer.

LA LOI EN VERTU DE LA LOI SUR LES SERVICES À L'ENFANCE ET À LA FAMILLE

ENFANT AYANT BESOIN DE PROTECTION

Un enfant ayant besoin de protection est défini au paragraphe 37(1) de la *LSEF*. Les circonstances dont un tribunal tiendra compte pour déclarer qu'un enfant a besoin de protection comprennent le risque pour l'enfant d'être blessé physiquement, émotionnellement ou d'être victime d'agression sexuelle ou si l'enfant est atteint d'une condition médicale et ne reçoit pas de traitement médical convenable ou que le parent n'est pas en mesure de prodiguer des soins à son enfant.

L'INTÉRÊT VÉRITABLE DE L'ENFANT

En déterminant l'intérêt véritable de l'enfant, le tribunal doit prendre en considération les éléments suivants:

- Les besoins physiques, mentaux et affectifs de l'enfant et les soins ou le traitement qui conviennent pour répondre à ces besoins ;
- Le niveau de développement physique, mental et affectif de l'enfant;
- La croyance religieuse de l'enfant, s'il en est, dans laquelle il est élevé ;
- L'importance, en ce qui concerne le développement de l'enfant, d'une relation positive avec son père ou sa mère et d'une place sûre en tant que membre d'une famille;
- Les relations et les liens affectifs de l'enfant avec son père ou sa mère, son frère ou sa soeur, un parent, un autre membre de sa famille élargie ou un membre de sa communauté ;
- Le point de vue et les désirs de l'enfant si ceux-ci peuvent être raisonnablement déterminés ;
- Les conséquences sur l'enfant de tout retard relativement à la solution du cas ;
- Le danger que l'enfant subisse un préjudice s'il ne vit plus avec son parent, s'il retourne vivre avec lui ou avec elle, ou s'il continue de vivre avec lui ou avec elle. (Article 37 LSEF)

LÉGISLATION

Loi sur les services à l'enfance et à la famille (voir <http://www.e-laws.gov.on.ca>)

- a. *Paragraphes 1(1) et 1(2) – Objet primordial et autres objets de la Loi*
- b. *Alinéa 1(2) 2. – Le plan d'action le moins perturbateur – « Reconnaître que devrait être envisagé le plan d'action le moins perturbateur qui est disponible et qui convient dans un cas particulier pour aider un enfant. »*
- c. *Sous-alinéa 37(2)(b) i) – Enfant ayant besoin de protection*
- d. *Paragraphe 37(3) – L'intérêt véritable de l'enfant*
- e. *Paragraphe 57(3) – Mesures moins perturbatrices*
- f. *Article 64 – Révision de statut*
- g. *Articles 65 and 65.2 – Ordonnances de révisions de statut*
- h. *Article 70 – Délais*

JURISPRUDENCE

Arrêt No.1: Catholic Children's Aid Society of Metropolitan Toronto c. M. (C.), [1994]
2 R.C.S. 165

L'importance de cette cause :

Il doit y avoir une approche centrée sur l'enfant pour décider quoi faire; le tribunal et les avocats ne peuvent pas se concentrer uniquement sur l'habileté parentale des parents.

Résumé du droit dans la cause

Le « principal » objectif de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* est la promotion de « l'intérêt véritable de l'enfant, sa protection et son bien être ». La Loi vise tout particulièrement à établir un équilibre entre les droits des parents et les droits des enfants à leur protection et à leur bien être. Les instances en révision du statut de l'enfant font partie de la procédure que la Loi prévoit afin que les ordonnances rendues soient conformes aux directives de principe en matière de protection de l'enfance.

Une instance en révision du statut de l'enfant a pour objet de déterminer si le maintien de l'ordonnance de protection est nécessaire. Il est nécessaire d'examiner si l'enfant a besoin ou non de protection à l'avenir. Les besoins des enfants changent continuellement et il faut tenir compte de l'évolution de leur situation.

L'examen en révision du statut de l'enfant comporte deux volets. Le premier consiste à se demander si l'enfant continue d'avoir besoin de protection et doit, en conséquence, faire l'objet d'une ordonnance de protection. (Le besoin de continuer la protection comprend davantage que l'examen des événements qui ont déclenché l'intervention initiale de la SAE.) Le tribunal doit examiner l'intérêt véritable de l'enfant. L'intérêt véritable de l'enfant doit toujours prédominer. La portée générale du test de l'intérêt véritable de l'enfant englobe l'examen de la situation dans son ensemble, notamment des préoccupations liées aux problèmes affectifs, à l'attachement psychologique et aux désirs de l'enfant. Le bien-être affectif d'un enfant revêt une très grande importance, particulièrement lorsque la preuve révèle que retirer l'enfant de sa famille d'accueil pour le retourner chez ses parents naturels risquerait d'entraîner des conséquences négatives à long terme. Le maintien de la cellule familiale occupe une place importante seulement s'il est dans l'intérêt véritable de l'enfant. L'intérêt véritable d'un enfant exigera au fil des ans des solutions différentes; il se peut même que cet intérêt l'emporte sur celui des parents.

Children's Aid Society of Halton Region c. N.(R.R.), 2008 ONCJ 95

Les faits résumés de la cause

La SAE avait fait une demande pour que l'enfant soit déclaré pupille de l'État. L'enfant avait été appréhendé à sa naissance par la Société en raison du risque de mauvais traitement. La mère avait été agressée dans le passé par son propre père, avait consommé beaucoup d'alcool et de drogue et se trouvait dans une relation abusive. Toutefois, la mère était depuis cinq mois après l'appréhension dans une relation stable et avait donné naissance à un autre enfant présentement sous sa garde.

La décision du juge

La demande a été rejetée (La SAE n'a pas obtenu gain de cause). L'enfant a été retourné à la mère.

La loi relative à la cause

La Société doit établir que l'enfant est toujours à risque de subir des maux physiques pour qu'on puisse le déclarer pupille de l'État. Le programme de soins des parents doit être pris en considération soigneusement.

Les motifs de la décision

Dans le cas présent, la Société a laissé tomber la mère en sous-estimant son programme de soins et en ne lui fournissant pas de renseignements au sujet de l'enfant. La mère a démontré des habiletés parentales et est allée chercher de l'aide lorsqu'elle n'était pas capable d'assumer ses responsabilités. Le rapport que la SAE avait rédigé concernant la mère n'était pas un rapport juste - il faisait état principalement de la violence de la part de l'ancien conjoint de la mère et n'était pas soutenu. La mère avait été présente lors de toutes les visites avec son enfant, avait réussi tous les tests de dépistage de drogue et d'alcool et avait changé sa vie de façon drastique. L'enfant était en santé et malgré que son retrait de sa famille d'accueil après 22 mois puisse être perturbateur, il serait en mesure de renouer de nouveaux liens avec sa mère. La mère et son partenaire avaient une relation stable et aimante et il était dans l'intérêt véritable de l'enfant d'habiter avec eux et son demi-frère.

TABLEAU : DURÉE D'UN PROCÈS SIMULÉ EN DROIT DE LA FAMILLE

Le greffier déclare la cour ouverte, appelle la cause et les avocats se présentent	1 min
L'exposé initial du requérant	2 mins
L'exposé initial de l'intimé no.1	2 mins
L'exposé initial de l'intimé no.2	2 mins
Cause du requérant	
L'interrogatoire en chef de Cameron Michaels	3 mins
Le contre-interrogatoire de Cameron Michaels par l'intimé no.1	3 mins
Le contre-interrogatoire de Cameron Michaels par l'intimé no.2	3 mins
L'interrogatoire en chef de Sylvia Pereira par le requérant	3 mins
Le contre-interrogatoire de Sylvia Pereira par l'intimé no.1	3 mins
Le contre-interrogatoire de Sylvia Pereira par l'intimé no.2	3 mins
Cause de l'intimé no.1	
L'interrogatoire en chef de DeShae Frederick par l'intimé no.1	3 mins
Le contre-interrogatoire de DeShae Frederick par le requérant	3 mins
Le contre-interrogatoire de DeShae Frederick par l'intimé no.2	3 mins
L'interrogatoire en chef d'Alex Chin par le requérant	3 mins
Le contre-interrogatoire d'Alex Chin par le requérant	3 mins
Le contre-interrogatoire d'Alex Chin par l'intimé no.2	3 mins
Cause de l'intimé no.2	
L'interrogatoire en chef d'Alejo Ferrer par l'intimé no.2	3 mins
Le contre-interrogatoire d'Alejo Ferrer par le requérant	3 mins
Le contre-interrogatoire d'Alejo Ferrer par l'intimé no.2	3 mins
Exposé de clôture	
L'exposé final du requérant et son argumentation juridique	2 mins
L'exposé final de l'intimé no.1 et son argumentation juridique	2 mins
L'exposé final de l'intimé no.2 et son argumentation juridique	2 mins
Le juge offre ses commentaires et discute du processus d'un procès en droit de la famille, etc.	2-10 mins

DESHAE FREDERICK, MÈRE (INTIMÉE NO.1)

Votre fiche personnelle:

- Vous êtes la mère de Christopher. Vous êtes âgée de 17 ans.
- Alejo, le père de Christopher était votre petit ami. Vous l'avez rencontré par l'entremise d'un ami. Au début, tout allait bien entre vous eux. Puis, lorsque vous êtes devenue enceinte quelques mois après avoir rencontré Alejo, celui-ci est devenu abusif. Vous et Alejo aviez décidé de continuer d'élever l'enfant par vous-mêmes. Vous étiez un couple depuis 1 an lorsque Christopher est né.
- Il vous frappait souvent lorsqu'il était en colère. À un moment donné, vous l'avez aussi frappé. On a téléphoné à la police et vous et Alejo aviez été accusés de voie de fait en milieu familial. Il s'agissait de votre première infraction.
- Vous reconnaissez que vous avez fait de mauvais choix dans votre vie en ce qui concerne vos petits amis. Lorsque vous étiez âgée de 14 ans, vous étiez en amour avec un garçon de 16 ans qui avait souvent des problèmes avec la police. Lui aussi était colérique et vous frappait. Vous croyez que vous choisissez des petits amis à l'image de votre père. Votre père vous maltraitait lorsque vous étiez enfant et vous frappait souvent lorsqu'il était en colère.
- Vous aviez également des problèmes d'alcool. Vous avez consommé pour plusieurs années, probablement depuis que vous êtes âgée de 12 ans.

Votre version des faits:

- Christopher, votre fils, a été appréhendé après une mauvaise nuit avec Alejo. Vous aviez tous

COMMENT PUIS-JE ME PRÉPARER POUR ÊTRE UN BON TÉMOIN PENDANT LE PROCÈS?

- » Apprenez vos faits par cœur.
- » Vous devrez être assermentée pendant le procès et vous devez savoir comment épeler le nom complet de votre personnage.
- » Soyez fidèle au scénario. Ne créez pas de faits par souci de justice pour les autres élèves avocats.
- » Écoutez attentivement les questions. Si vous ne comprenez pas une question, demandez qu'on vous la répète.
- » Si un avocat pose une question sur un fait qui n'est pas dans la trousse, vous pouvez dire que vous ne savez pas la réponse.
- » Parlez à l'avance avec les avocats qui vous représentent et entrez dans la peau de votre personnage dès que vous êtes à la barre des témoins.

DESHAE FREDERICK, MÈRE (INTIMÉE NO.1)

les deux bu toute la journée. Puis, vous vous êtes disputés et vous vous êtes frappés mutuellement. Les voisins ont téléphoné à la police. Lorsque les policiers sont arrivés, Christopher était dans sa couchette et pleurait. Il avait faim puisqu'il n'avait pas été nourri de la journée. Les policiers ont communiqué avec la Société de l'aide à l'enfance et ils sont venus chercher Christopher. Les policiers ont aussi trouvé de la marijuana dans la maison. Alejo a avoué que la marijuana était à lui.

- Vous étiez bouleversée par l'appréhension de Christopher par la Société de l'aide à l'enfance. Vous aimez votre fils et vous avez tout tenté pour être une bonne mère. La nuit que Christopher a été appréhendé n'était pas habituelle. C'était la première fois que vous buviez depuis que Christopher était né. Lorsque vous étiez enceinte, vous aviez promis à votre enfant que vous seriez une bonne mère.
- Lorsque vous vous êtes retrouvée au tribunal, vous vous êtes mis d'accord avec votre avocat que Christopher était un enfant ayant besoin de protection. Vous aviez dit cela pour faire en sorte qu'il vous soit retourné le plus tôt possible. Vous aviez aussi accepté les nombreuses conditions imposées par le tribunal dans l'ordonnance. Vous aviez accepté de suivre un cours d'habiletés parentales et un cours de gestion de la colère en plus d'arrêter de boire, de fumer et de prendre de la drogue.
- Vous avez pris la décision qu'Alejo n'était pas la bonne personne pour vous et votre fils. C'était une décision difficile à prendre parce qu'il est le père de votre enfant mais vous ne vouliez pas que Christopher grandisse dans une maison avec de l'alcool, de la drogue et de la dispute. Vous avez pris la décision de déménager chez votre mère. Votre relation avec Alejo est maintenant terminée.
- Vous désirez que le tribunal rende une ordonnance que Christopher habite avec vous chez votre mère. Vous espérez habiter là pour un certain temps puis déménager dans votre propre appartement. Lorsque Christopher ira à l'école, vous aimeriez retourner aux études.
- Vous fréquentez maintenant un autre homme. Son nom est Alex et il est âgé de 20 ans. Vous le connaissez depuis toujours et il demeure à côté de chez vous. Il travaille à titre de gérant dans une mercerie pour hommes. Il est un bon homme qui n'a jamais eu de problème avec la loi. Votre mère a toujours voulu que vous le fréquentiez.

DESHAE FREDERICK, MÈRE (INTIMÉE NO.1)

- Alex a offert de faire tout ce qu'il peut pour vous aider avec Christopher. Sa sœur possède un certificat collégial en éducation de la petite enfance et vous a donné de bons conseils au sujet de Christopher. La mère d'Alex vous a aussi dit qu'elle aiderait également si elle le pouvait.
- Vous avez seulement eu une mauvaise expérience avec la Société de l'aide à l'enfance. Lorsqu'un de leurs travailleurs vous a téléphoné et vous a dit qu'il n'était pas certain que vous feriez une bonne mère, vous vous êtes fâchée. Vous avez travaillé très fort pour être une bonne mère et vous n'avez jamais manqué de visite avec votre fils. Vous êtes désolée de vous être fâchée.
- Vous avez bien aimé vos visites avec Christopher quand celui-ci a été amené chez votre mère par la mère de la famille d'accueil. Celle-ci est gentille et généreuse et vous lui faites confiance. Vous n'aimez pas visiter Christopher aux locaux de la Société de l'aide à l'enfance. Vous sentez que les gens vous surveillent constamment en attendant que vous fassiez une erreur. Vous vous sentez inconfortable et anxieuse lorsque vous vous trouvez là-bas. Lorsque Christopher pleure dans les locaux de la Société, vous êtes convaincue que les travailleurs de la Société croient que vous êtes une mauvaise mère. Vous allez faire tout en votre pouvoir pour que Christopher retourne vivre avec vous.

QUESTIONS À VOUS POSER LORS DE LA PRÉPARATION:

Comment vous sentez-vous face à ce que la SAE vous a fait à vous et à votre enfant?

Que pensez-vous de l'aide offert par Alex et sa famille de vous aider à élever votre enfant?

Comment croyez-vous que votre enfant réagira s'il est retiré de sa famille d'accueil?

Que croyez-vous être les limites des actions de la SAE? Selon vous, ont-ils le droit de faire ce qu'ils sont en train de faire?

DESHAE FREDERICK, MÈRE (INTIMÉE NO.1)

Quel rôle devrait prendre le tribunal dans une telle dispute et pour définir les droits et les pouvoirs de la SAE?

Que pouvez-vous faire pour convaincre un tribunal que votre programme de soins est meilleur, plus juste et sécuritaire pour votre fils que celui proposé par la SAE?

Êtes-vous convaincu que votre style de vie est sécuritaire pour votre fils et que le tribunal le percevrait comme étant dans son intérêt véritable?

Afin de convaincre le tribunal, est-ce que le programme proposé doit être la meilleure situation possible pour votre fils ou simplement une bonne situation?

Que feriez-vous et comment réagiriez-vous si le tribunal tranche en faveur du programme de la SAE pour déclarer votre enfant pupille de l'État?

Croyez-vous que la SAE vous dépeint de manière juste? Si ce n'est pas le cas, pourquoi? Comment pouvez-vous modifier cette perception?

Existe-il un compromis qui permettrait au tribunal de se sentir plus à l'aise avec l'idée que votre fils habite avec vous?

En mettant de côté vos sentiments, que croyez vous être dans l'intérêt véritable de Christopher maintenant et pour l'avenir?

ALEJO FERRER, PÈRE (INTIMÉ NO.2)

Votre fiche personnelle:

- Vous êtes le père biologique de Christopher. Vous êtes âgé de 19 ans.
- DeShae, la mère de Christopher était votre petite amie. Vous avez fait la connaissance de DeShae par l'entremise d'un ami. Au début, tout allait bien entre vous. Lorsqu'elle est devenue enceinte quelques mois après votre rencontre, votre relation s'est détériorée. Vous et DeShae avez décidé de garder et d'élever l'enfant de vos propres moyens. Vous formiez un couple depuis 1 an lorsque Christopher est né.
- Vous et DeShae aviez l'habitude de boire et de vous disputer. Un soir, vous vous frappiez mutuellement et un voisin a téléphoné à la police. Vous et DeShae avez été accusés de voie de fait en milieu familial.
- Vous avez des antécédents judiciaires. Vous avez été déclaré coupable de voie de fait et de possession de marijuana dans le passé.
- Vous n'avez pas d'emploi malgré que vous aimeriez en avoir. Vous voulez seulement trouver un travail qui vous convient.
- Vous avez un autre enfant en plus de Christopher. Vous ne voyez pas votre autre enfant parce que vous avez eu des problèmes avec la mère de l'enfant. Cette mère a manipulé l'enfant contre vous. Vous aviez espérer que les choses entre vous et DeShae se passent bien et d'avoir une bonne relation avec votre fils, Christopher.

Votre version des faits:

- Après la fin de votre relation avec DeShae, vous avez pris conscience que Christopher avait besoin d'un foyer stable dans lequel il pourrait grandir

COMMENT PUIS-JE ME PRÉPARER POUR ÊTRE UN BON TÉMOIN PENDANT LE PROCÈS?

- » Apprenez vos faits par cœur.
- » Vous devrez être assermentée pendant le procès et vous devez savoir comment épeler le nom complet de votre personnage.
- » Soyez fidèle au scénario. Ne créez pas de faits par souci de justice pour les autres élèves avocats.
- » Écoutez attentivement les questions. Si vous ne comprenez pas une question, demandez qu'on vous la répète.
- » Si un avocat pose une question sur un fait qui n'est pas dans la trousse, vous pouvez dire que vous ne savez pas la réponse.
- » Parlez à l'avance avec les avocats qui vous représentent et entrez dans la peau de votre personnage dès que vous êtes à la barre des témoins.

ALEJO FERRER, PÈRE (INTIMÉ NO.2)

entouré d'amour et sans parents en dispute. Vous aviez discuté de ceci avec votre frère et votre belle-sœur qui n'ont pas d'enfant mais qui en désirent plus que tout au monde. Ils ont tous deux des emplois stables et ils sont de bonnes personnes. Vous croyez que la meilleure chose pour Christopher serait que vous vous retiriez de sa vie et que votre frère et votre belle-sœur s'en occupent.

- Vous êtes d'avis que DeShae est trop jeune pour être une mère. Elle a aussi des problèmes d'alcool et elle a de la difficulté à accepter la façon dont son père l'a traitée lorsqu'elle était une enfant. Vous croyez sincèrement que Christopher aurait une meilleure chance loin de vous et de DeShae.
- Vous n'avez pas eu de contact avec DeShae depuis que vous avez décidé tous les deux que Christopher étant un enfant ayant besoin de protection et que le tribunal a rendu l'ordonnance. Vous voulez seulement reprendre le contrôle de votre vie.

QUESTIONS À VOUS POSER LORS DE LA PRÉPARATION:

Comment vous sentez-vous face à ce que la SAE vous a fait à vous et à votre enfant?

Selon vous, comment perçoivent-ils que vous n'avez pas visité Christopher depuis qu'il a été appréhendé?

Si votre frère et sa femme n'ont jamais eu d'enfants, comment pouvez-vous être certains qu'ils seraient des meilleurs parents pour Christopher que DeShae? Peuvent-ils l'aimer autant qu'elle?

Que pensez-vous du fait que DeShae n'a pas consommé depuis que Christopher a été appréhendé? Et du fait qu'elle suive des cours de gestion de la colère et d'habiletés parentales?

Pensez-vous être intéressé à connaître Christopher lorsqu'il sera plus vieux?

ALEJO FERRER, PÈRE (INTIMÉ NO.2)

Avez-vous un programme de soins que vous pourriez déposer au tribunal pour les aider à comprendre votre position?

Selon vous, est-ce que ce serait dans l'intérêt véritable de Christopher d'habiter avec votre frère et sa femme?

Que croyez-vous être les limites des actions de la SAE? Selon vous, ont-ils le droit de faire ce qu'ils sont en train de faire?

Quelle importance croyez-vous que le tribunal accorde au fait que vous êtes parenté aux personnes que vous proposez pour l'adoption de Christopher?

Pourquoi croyez-vous que la SAE agisse de cette façon?

Existe-il une façon de travailler avec eux pour en arriver à une entente permettant à Christopher de demeurer avec sa mère?

Quel rôle devrait avoir le tribunal dans ce conflit pour décider des droits et des pouvoirs de la SAE?

CAMERON MICHAELS, TRAVAILLEUR DE LA SOCIÉTÉ DE L'AIDE À L'ENFANCE (TÉMOIN DE LA REQUÉRANTE)

Votre fiche personnelle:

- Vous êtes un travailleur avec la SAE et vous êtes le travailleur social de Christopher et de DeShae.
- Vous êtes un récent diplômé du programme de travail social de l'Université de Toronto. Vous n'avez jamais auparavant travaillé comme travailleur social mais vos études de deux ans vous ont donné confiance en vos habiletés.
- Votre travail consiste à évaluer les familles dont les enfants reçoivent de services de la SAE, de faire les évaluations et de préparer les programmes de soins pour les enfants et leurs familles.

Votre version des faits:

- Vous avez travaillé avec DeShae pour l'aider à compléter son cours d'habiletés parentales et son cours de gestion de la colère. Vous l'avez aidé également à réussir un programme de désintoxication. Vous croyez que DeShae est capable de devenir une bonne mère mais ses problèmes d'alcool, sa jeunesse et son historique de relations avec des hommes violents vous inquiètent. Malgré qu'elle a terminé ses cours, vous êtes d'avis que DeShae a encore beaucoup de travail à faire avant d'être une bonne mère.
- À titre d'exemple, un jour vous aviez téléphoné DeShae pour lui dire que vous alliez recommander que Christopher demeure dans un programme de soins plus longtemps. Vous lui aviez dit que malgré tous les cours, il était évident que DeShae était trop immature pour être une bonne mère. DeShae a commencé à pleurer et à crier. Elle

COMMENT PUIS-JE ME PRÉPARER POUR ÊTRE UN BON TÉMOIN PENDANT LE PROCÈS?

- » Apprenez vos faits par cœur.
- » Vous devrez être assermentée pendant le procès et vous devez savoir comment épeler le nom complet de votre personnage.
- » Soyez fidèle au scénario. Ne créez pas de faits par souci de justice pour les autres élèves avocats.
- » Écoutez attentivement les questions. Si vous ne comprenez pas une question, demandez qu'on vous la répète.
- » Si un avocat pose une question sur un fait qui n'est pas dans la trousse, vous pouvez dire que vous ne savez pas la réponse.
- » Parlez à l'avance avec les avocats qui vous représentent et entrez dans la peau de votre personnage dès que vous êtes à la barre des témoins.

CAMERON MICHAELS, TRAVAILLEUR DE LA SOCIÉTÉ DE L'AIDE À L'ENFANCE (TÉMOIN DE LA REQUÉRANTE)

vous a dit qu'elle ferait n'importe quoi pour retrouver Christopher. Elle vous a dit également que personne ne lui prendrait son fils. Elle a ensuite raccroché. En raison de l'historique de DeShae avec des hommes violents, cet appel vous a inquiété. Vous ne vous sentez plus en sécurité en présence de DeShae.

- Vous supervisez aussi des visites entre Christopher et DeShae. Vous avez noté que DeShae a toujours été à temps pour les visites et qu'elle n'en a jamais manqué. Elle est très affectueuse avec Christopher et celui-ci est très à l'aise avec elle.
- Vous avez remarqué aussi que DeShae a tendance à être nerveuse lorsqu'elle visite Christopher aux locaux de la SAE. Elle est aussi hésitante avec lui. Lorsqu'il pleure en sa présence, elle devient nerveuse et très anxieuse. Si on vous posait la question, vous diriez par contre que la plupart des parents, sinon tous, sont aussi nerveux lors des visites aux bureaux de la SAE.
- Vous ne recommanderiez pas que Christopher puisse aller à la maison avec DeShae tout de suite. Vous êtes d'avis que DeShae a besoin de plus de counseling et de cours d'habiletés parentales. Vous aimeriez plus de temps pour faire un suivi avec elle pour vous assurer qu'elle ne retombe pas dans ses mauvaises habitudes.

QUESTIONS À VOUS POSER LORS DE LA PRÉPARATION:

Est-ce possible que la conduite de DeShae dans le bureau de la SAE peut être expliquée par autre chose que son manque d'habiletés parentales?

Que croyez-vous être le meilleur endroit pour l'observer : les locaux de la SAE ou son milieu familial? Quel endroit croyez-vous être le meilleur pour évaluer ses habiletés en tant que mère?

À votre avis le fait que vous n'êtes pas une mère et que vous soyez en pratique depuis peu de temps pourrait-il influencer votre façon de percevoir la situation lors de vos observations de DeShae et de Christopher?

CAMERON MICHAELS, TRAVAILLEUR DE LA SOCIÉTÉ DE L'AIDE À L'ENFANCE (TÉMOIN DE LA REQUÉRANTE)

Comment vous vous sentiriez, si vous aviez pris une mauvaise décision en favorisant l'adoption de Christopher alors que DeShae aurait pu être une bonne mère?

Que pensez-vous de la nouvelle relation de DeShae?

Comment percevez-vous l'offre de son nouvel ami et de sa famille d'aider à élever Christopher avec DeShae? Est-ce quelque chose qui vous semble constituer une solution pour les prochains mois et les prochaines années?

Que pensez-vous du fait qu'Alejo n'ait pas visité son fils depuis des mois? Croyez-vous que vous devez tenir compte de ses propositions pour les soins de Christopher?

Êtes-vous confiant qu'Alejo ne va plus intervenir dans la vie de DeShae et rétablir le conflit dans la vie de Christopher?

Un compromis est-il possible pour éviter l'adoption et pour permettre à DeShae le temps de faire ses preuves auprès de la SAE et du tribunal qu'elle peut être une bonne mère?

Que pensez-vous des efforts entrepris par DeShae jusqu'à maintenant pour satisfaire aux demandes de la SAE? Cela change-t-il comment vous percevez sa récente réaction lors de votre entretien téléphonique surtout en tenant compte des propos que vous lui partagiez?

Est-ce que sa réaction était véritablement déraisonnable ou surprenante dans les circonstances? Est-ce que sa réaction pourrait être perçue comme violente ou ayant tendance à être violente?

SYLVIA PEREIRA, MÈRE DE FAMILLE D'ACCUEIL (TÉMOIN DE LA REQUÉRANTE)

Votre fiche personnelle:

- Votre nom est Sylvia et vous êtes une mère de famille d'accueil depuis 10 ans avec la Société de l'aide à l'enfance. Vous avez déjà été infirmière à l'hôpital pour les enfants malades (Sick Children's Hospital).
- Vous avez beaucoup d'expérience avec les enfants et leurs parents. Vous avez été une mère de famille d'accueil auprès de plusieurs enfants dans les dernières 10 années. Certains d'entre eux sont demeurés avec vous pour quelques jours, d'autres sont demeurés pendant des mois et quelques-uns ont habité avec vous pendant des années. Vous avez eu également beaucoup de communications avec les parents des enfants dont vous vous occupiez. Vous prenez toujours des notes lorsque vous interagissez avec les enfants et les parents.

Votre version des faits:

- Christopher est avec vous depuis qu'il est âgé de 2 mois. La Société de l'aide à l'enfance vous a téléphoné un soir et vous a demandé de vous occuper de Christopher. Ils vous ont dit qu'ils avaient appréhendé Christopher à la suite d'un appel de la police au sujet d'un jeune enfant vivant dans un foyer où il y avait de l'alcool, de la violence et de la drogue. Vous avez tout de suite accepté d'accueillir Christopher chez vous.
- Tous les jeudis, vous conduisez Christopher chez la mère de DeShae pour une visite. Il vous paraît évident que Christopher et DeShae s'aiment. DeShae vous accueille toujours dans le stationnement pour saluer Christopher. Elle n'a

COMMENT PUIS-JE ME PRÉPARER POUR ÊTRE UN BON TÉMOIN PENDANT LE PROCÈS?

- » Apprenez vos faits par cœur.
- » Vous devrez être assermentée pendant le procès et vous devez savoir comment épeler le nom complet de votre personnage.
- » Soyez fidèle au scénario. Ne créez pas de faits par souci de justice pour les autres élèves avocats.
- » Écoutez attentivement les questions. Si vous ne comprenez pas une question, demandez qu'on vous la répète.
- » Si un avocat pose une question sur un fait qui n'est pas dans la trousse, vous pouvez dire que vous ne savez pas la réponse.
- » Parlez à l'avance avec les avocats qui vous représentent et entrez dans la peau de votre personnage dès que vous êtes à la barre des témoins.

SYLVIA PEREIRA, MÈRE DE FAMILLE D'ACCUEIL (TÉMOIN DE LA REQUÉRANTE)

jamais manqué une visite. Elle est heureuse d'avoir Christopher avec elle. Christopher sourit et est content lorsqu'il voit sa mère. Il vous semble évident que Christopher est heureux de voir DeShae. Christopher se met souvent à rire lorsqu'il voit DeShae.

- Lorsque vous avez amené Christopher pour voir DeShae la première fois, elle était nerveuse. Elle vous regardait souvent lorsqu'elle nourrissait Christopher ou lorsqu'elle jouait avec lui. Vous avez vu beaucoup de parents se comporter ainsi parce qu'ils savent que vous les surveillez. Vous savez que votre présence dans la pièce rend les parents nerveux.
- Vous croyez que DeShae a pris beaucoup de maturité depuis que vous l'avez rencontrée. Elle semble maintenant très à l'aise avec vous. Elle vous demande plusieurs questions sur le rôle d'un parent et elle veut tout savoir au sujet de Christopher. Elle vous a raconté qu'elle ferait tout ce que la Société de l'aide à l'enfance veut si cela signifie qu'elle retrouvera Christopher.
- Elle vous a aussi parlé de ses plans pour l'avenir. Elle veut terminer ses études et obtenir un emploi. Elle sait qu'elle devra travailler très fort mais elle est déterminée de le faire pour le bien-être de Christopher. Vous la croyez.

QUESTIONS À VOUS POSER LORS DE LA PRÉPARATION:

Croyez-vous ce qu'affirme DeShae? Si oui, pourquoi la croyez-vous?

Selon vous, est-ce que les choses que vous avez observées au sujet de DeShae jusqu'à maintenant forment une image fiable de la façon qu'elle se comportera avec Christopher à l'avenir?

Croyez-vous que ce serait dans l'intérêt véritable de Christopher d'aller habiter avec DeShae?

Êtes-vous certain que le père de Christopher ne fait plus partie de la vie de DeShae et qu'il ne viendra pas intervenir dans son rôle de mère auprès de Christopher (ce qui pourrait ramener la violence dans sa vie)?

Selon vous, la réticence de la SAE envers les habiletés de DeShae est-elle fondée?

SYLVIA PEREIRA, MÈRE DE FAMILLE D'ACCUEIL (TÉMOIN DE LA REQUÉRANTE)

Comment percevez-vous l'offre de son nouvel ami et de sa famille d'aider à élever Christopher avec DeShae? Est-ce quelque chose qui vous semble constituer une solution pour les prochains mois et les prochaines années?

Quel lien avez-vous développé avec Christopher?

Quel genre de répercussions émotionnelles pourrait subir Christopher s'il était retiré de votre foyer et confié de nouveau à sa mère?

Si le tribunal est inquiet des habiletés parentales de DeShae, un compromis est-il possible pour éviter l'adoption et pour permettre à DeShae le temps de faire ses preuves auprès de la SAE et du tribunal qu'elle peut être une bonne mère?

Êtes-vous convaincue que les décisions récentes de DeShae et son changement de vie peuvent être suffisants pour vous réassurer de son comportement à partir de maintenant? Est-il trop tôt pour le dire?

ALEX CHIN, LE NOUVEL AMI DE DESHAE (TÉMOIN DE L'INTIMÉE NO.1)

Votre fiche personnelle:

- Votre nom est Alex. Vous êtes âgé de 20 ans et vous êtes gérant dans une mercerie pour hommes. Vous êtes diplômé du secondaire et vous aviez de bons résultats scolaires. Vous travaillez à temps plein dans le but d'épargner de l'argent pour le collège. Vous n'avez pas d'antécédents judiciaires.
- Vous connaissez DeShae depuis votre enfance. Vos parents habitent à côté de la mère de DeShae et vous vous êtes lié d'amitié avec DeShae depuis plusieurs années alors que vous étiez enfants.
- Vous aimez DeShae depuis longtemps. Vous connaissez son passé mais vous n'êtes pas une personne qui juge les autres facilement. DeShae vous a toujours considéré comme une personne ayant une influence positive dans sa vie. DeShae est venu souvent vous voir lorsqu'elle était fâchée avec un de ses petits amis et vous tentiez de la reconforter.

Votre version des faits:

- Lorsque DeShae est devenue enceinte, vous avez offert de l'aider. Elle vous a confié qu'elle voulait véritablement être une bonne mère. Elle a déclaré qu'elle « mettrait de l'ordre dans sa vie » pour son enfant. Lorsque Christopher s'est fait appréhendé par la SAE, DeShae est venue vous voir. Elle était bouleversée. Elle vous a dit qu'elle ferait n'importe quoi pour récupérer Christopher. Elle vous a aussi confié que tout était terminé avec Alejo. Elle veut que son enfant ait un foyer stable. Vous lui avez dit que vous alliez l'aider.

COMMENT PUIS-JE ME PRÉPARER POUR ÊTRE UN BON TÉMOIN PENDANT LE PROCÈS?

- » Apprenez vos faits par cœur.
- » Vous devrez être assermentée pendant le procès et vous devez savoir comment épeler le nom complet de votre personnage.
- » Soyez fidèle au scénario. Ne créez pas de faits par souci de justice pour les autres élèves avocats.
- » Écoutez attentivement les questions. Si vous ne comprenez pas une question, demandez qu'on vous la répète.
- » Si un avocat pose une question sur un fait qui n'est pas dans la trousse, vous pouvez dire que vous ne savez pas la réponse.
- » Parlez à l'avance avec les avocats qui vous représentent et entrez dans la peau de votre personnage dès que vous êtes à la barre des témoins.

ALEX CHIN, LE NOUVEL AMI DE DESHAE (TÉMOIN DE L'INTIMÉE NO.1)

Vous avez fait la recommandation qu'elle déménage à la maison et qu'elle remette sa vie en ordre. Votre sœur et votre mère ont aussi offert leur aide. Votre sœur possède un certificat collégial en éducation de la petite enfance et elle a recommandé plusieurs cours à DeShae et celle-ci les a suivis.

- Vous aimez beaucoup Christopher. Vous avez joué souvent avec lui lorsque DeShae l'amenait chez sa mère. Vous aimez les enfants et vous espérez fonder un foyer un jour.

QUESTIONS À VOUS POSER LORS DE LA PRÉPARATION:

Êtes-vous certain de vouloir être un père pour le fils de DeShae?

Quel rôle devrait prendre le tribunal dans une telle dispute et pour définir vos droits et ceux de DeShae ainsi que les pouvoirs de la SAE?

Que pouvez-vous faire pour convaincre un tribunal que vos solutions sont également dans l'intérêt véritable de Christopher?

Que pensez-vous de la position de la SAE que DeShae est présentement trop immature pour être une mère?

Croyez-vous qu'Alejo restera éloigné de Christopher? Croyez-vous qu'il serait bon pour Christopher de garder contact avec Alejo maintenant ou plus tard dans sa vie?

Vous travaillez pour épargner de l'argent pour votre éducation. Cela vous dérange t-il que cet argent soit utilisé pour soutenir DeShae et Christopher?

Êtes-vous convaincu de vouloir continuer à être un père pour Christopher dans les mois et les années à venir? Même si vous n'êtes plus apte à payer vos études?

Est-ce que le programme proposé au tribunal par DeShae serait aussi bon si vous n'en faisiez pas partie? En rendant sa décision, est-ce que le tribunal devrait tenir compte de la possibilité que vous ne soyez pas avec DeShae de façon fiable?